



**Procès-verbal de la 67^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 27 octobre 2017 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifce INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifce 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Gaëtane Bélanger, Rudolf Bertrand, Michelle Bordeleau, Magella Cantin
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

Était absent : aucune absence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 66^e réunion du Conseil d'administration tenue le 25 août 2017
3. Suivi du procès-verbal du 25 août 2017
 - a. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 juin 2016
 - b. Prochaine rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017
 - c. Marche à suivre lors d'activités conjointes avec d'autres associations de retraités du réseau de l'UQ
 - d. Formulaire à remplir par le nouveau retraité qui n'adhère pas à l'APRES-INRS: autorisation de communiquer
 - e. Demande annuelle de contribution financière à l'INRS pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2017
4. Suivi de l'Assemblée générale annuelle - 13 octobre 2017
 - a. Projet de procès-verbal de l'AG du 13 octobre 2017
 - b. Tableau sur les mandats des officiers élus du CA
 - c. Tirage : Remboursement d'une cotisation 2016-2017
 - d. Bilan de la journée
5. Réflexions sur l'avenir de l'adhésion à l'APRES-INRS
6. Dîners de Noël 2017 de l'APRES-INRS
7. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Montréal
8. Rapport de trésorerie et bilan des membres
9. Galerie de photos dans le site web de l'APRES-INRS
10. Cotisation des membres (article 7.1 des Statuts et règlements)
11. Assemblée générale de la FRUQ
12. Ententes de l'INRS avec des fournisseurs de services (à titre d'exemple : IRIS)
13. Divers
14. Confirmation de la date de la prochaine réunion
15. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Gaëtane Bélanger, appuyée par Raymonde Jetté, l'ordre du jour est accepté tel que déposé.
Résolution CA67-oct-27-17-01

2. Acceptation du procès-verbal de la 66^e réunion du Conseil d'administration tenue le 25 août 2017

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Francine Lambert, le procès-verbal est accepté tel que déposé.
Résolution CA67-oct-27-17-02

3. Suivi du procès-verbal du 25 août 2017

a. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 juin 2016

Avec la convocation de la présente réunion, a été transmise une mise à jour en date de ce jour du tableau sur le *Suivi de la rencontre avec la direction de l'INRS tenue le 22 juin 2016*. Magella Cantin informe les membres du CA qu'il n'y a eu aucun développement sur les points en suivi depuis la dernière réunion.

Concernant le point 2 – *Création des adresses courriel pour les retraités*, la réalisation de cette demande est en attente depuis 2015. Après discussions, il est convenu que ces adresses courriel ne sont plus nécessaires, car nous avons le nouveau formulaire «Autorisation de communiquer» à remplir par le nouveau retraité qui n'adhère pas à l'APRES-INRS lors de son départ. De plus, il y a eu l'opération de l'INRS en septembre 2016 auprès des retraités pour nous autoriser à communiquer avec eux.

Concernant le point 4 – *Émission d'une carte d'identité*, les membres du CA sont toujours d'avis qu'une telle carte est nécessaire et ne comprennent pas que l'INRS n'ait pas encore à ce jour donné suite à cette requête. Magella Cantin donne l'exemple d'une entente conclue entre l'INRS et les lunetteries IRIS et donnant droit à des rabais pour le personnel et les étudiants de l'INRS. Il est d'avis que les membres de l'APRES-INRS devraient être admissibles aux avantages d'une telle entente. Dans ce cas, une carte d'identité serait sûrement utile.

Suite à une discussion, les membres du CA conviennent que les points en suivi seront mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre avec la Direction de l'INRS en ajoutant l'entente avec les lunetteries IRIS.

b. Prochaine rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017

Les membres du CA discutent du projet d'ordre du jour transmis avec la convocation de la présente réunion. L'ordre du jour est accepté en ajoutant l'entente de l'INRS avec les lunetteries IRIS. Après un tour de table sur leur disponibilité, les membres du CA suivants participeront à cette rencontre : Magella Cantin, Michelle Bordeleau, Francine Lambert et Jacques Pelletier.

Magella Cantin fera parvenir à la direction de l'INRS le projet d'ordre du jour. Il demandera s'il est possible de débiter la rencontre à 10h30 plutôt qu'à 10h pour le bénéfice des membres qui partiront de Montréal le matin de la rencontre.

c. Marche à suivre lors d'activités conjointes avec d'autres associations de retraités du réseau de l'UQ

Comme convenu lors de la dernière réunion, Jacques Pelletier a préparé une mise à jour de la *Marche à suivre lors d'activités conjointes avec d'autres associations de retraités du réseau de l'UQ*. Il est précisé que cette marche à suivre ne s'applique pas lors des dîners de Noël et de l'Assemblée générale, car ces événements sont réservés aux membres actifs de l'APRES-INRS. De plus, il est rappelé que, pour les autres activités, les membres peuvent, sauf décision contraire du CA, y participer avec leur conjoint ou un invité; toutefois, ces derniers n'étant pas membres doivent payer le plein tarif prévu pour l'activité.

Après discussions, le CA approuve le document tel que déposé.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Michelle Bordeleau, la *Marche à suivre lors d'activités conjointes avec d'autres associations de retraités du réseau de l'UQ* est accepté tel que déposé et annule et remplace toute autre marche à suivre déjà approuvée par le CA.

Résolution CA67-oct-27-17-03

Magella Cantin déposera cette marche à suivre dans le site web de l'APRES-INRS et en avisera les autres associations de personnel retraité du réseau de l'UQ.

- d. Formulaire à remplir par le nouveau retraité qui n'adhère pas à l'APRES-INRS: autorisation de communiquer

Jacques Pelletier a transmis avec la convocation de la présente réunion ce formulaire corrigé suite à la dernière réunion du CA. Après discussions, le CA approuve le document tel que déposé.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Rudolf Bertrand, le *Formulaire autorisation à communiquer à remplir par le nouveau retraité qui n'adhère pas à l'APRES-INRS* est accepté tel que déposé.

Résolution CA67-oct-27-17-04

Magella Cantin fera le suivi de cette décision auprès du Service des ressources humaines de l'INRS.

- e. Demande annuelle de contribution financière à l'INRS pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2017
Magella Cantin confirme que nous avons reçu la contribution de l'INRS pour nos activités 2017-2018. Cette contribution a été reçue rapidement suite à l'envoi de notre demande et il a transmis à l'INRS une lettre de remerciement. La contribution s'élève à 5 504 \$, soit 64 \$ pour chacun des membres au 31 août 2017. Les membres du CA sont très heureux de cette contribution de l'INRS.

4. Suivi de l'Assemblée générale annuelle - 13 octobre 2017

- a. Projet de procès-verbal de l'AG du 13 octobre 2017

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis un projet de procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 13 octobre dernier. Les membres du CA sont d'accord pour que ce projet soit soumis à la prochaine Assemblée générale. Pour information, il est convenu que ce projet sera ajouté dès maintenant dans notre site web en mentionnant clairement qu'il s'agit d'un projet.

Michelle Bordeleau informe qu'elle a versé le prix à la gagnante du tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2016-2017 avant le 1^{er} décembre 2016.

- b. Tableau sur les mandats des officiers élus du CA

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis la mise à jour du tableau sur les mandats des officiers élus suite aux élections tenues lors de l'Assemblée.

- c. Bilan de la journée

Malgré la participation un peu décevante (une vingtaine de membres), Magella Cantin se dit très satisfait de la journée. Elle était très bien organisée avec un déroulement impeccable. Il remercie tous ceux qui ont participé à l'organisation de la journée et désire accorder une mention honorable à Michelle Bordeleau, trésorière, et Jacques Pelletier, secrétaire, pour la qualité de leur présentation.

5. Réflexions sur l'avenir de l'adhésion à l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand présente le document qui a été transmis avec la convocation de la présente réunion. Il s'agit d'histogrammes reflétant le nombre de membres et de non-membres par groupe d'âge, l'un pour la région de Montréal et l'autre pour la région de Québec. On remarque qu'environ 50% des retraités de l'INRS ont adhéré

à l'APRES-INRS. Toutefois, les membres de la région de Québec sont beaucoup plus âgés que ceux de la région de Montréal et ces derniers sont en plus grand nombre. Les membres du CA échangent sur les raisons qui pourraient expliquer les constats qui se dégagent des histogrammes. Notamment, il est mentionné que le nombre de membres de l'APRES-INRS pourrait diminuer de façon significative. Ainsi, le bassin de candidats de la région de Québec pour le remplacement des membres du CA diminuera grandement et il en sera de même plus tard pour la région de Montréal. Les membres du CA remercient Rudolf Bertrand pour cette analyse et conviennent de tenir compte de ces constats afin de poser des actions afin d'augmenter ou, à tout le moins, maintenir le nombre de membres.

6. Dîners de Noël 2017 de l'APRES-INRS

Après discussions, les membres du CA adoptent la résolution suivante concernant la contribution de l'APRES-INRS au coût du dîner de Noël de la région de Québec et de celui de Montréal :

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Raymonde Jetté, il est résolu que la contribution de l'APRES-INRS sera de 20 \$ par membre en règle qui participera à l'un des dîners de Noël 2017 de l'APRES-INRS.

Résolution CA67-oct-27-17-05

Il est rappelé que cette activité est réservée aux membres en règle.

7. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

En plus du dîner de Noël, Rudolf Bertrand informe le CA que le prochain déjeuner se tiendra dans deux semaines. De plus, en l'absence de Rudolf Bertrand, Gaëtane Bélanger et Magella Cantin choisiront et organiseront la prochaine activité sociale. Enfin, Rudolf Bertrand ajoute qu'un déjeuner sera offert aux membres en janvier prochain.

b. Région de Montréal

Pour le choix de la prochaine activité, Francine Lambert en discutera avec Raymonde Jetté et reviendra au CA. Cette activité devrait se tenir vers la fin de novembre prochain. Le prochain dîner mensuel se tiendra la semaine prochaine, soit avant le dîner de Noël.

8. Rapport de trésorerie et bilan des membres

Michelle Bordeleau informe le CA que 2 personnes ont soumis une demande d'adhésion accompagnée de la cotisation requise (Voir annexe 1).

Conformément à la Procédure d'approbation de l'adhésion à l'APRES-INRS adoptée par le CA (résolution CA42-fév-8-13-06), sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Gaëtane Bélanger, le Conseil accepte les demandes d'adhésion des nouveaux membres suivants: Ginette Déry et Francine Allard.

Résolution CA67-oct-27-17-06

Ces nouvelles adhésions portent le nombre de membres à 71, dont 23 de la région de Québec et 48 de la région de Montréal. Il manque donc 14 membres pour atteindre les effectifs en règle du 31 août 2017.

Magella Cantin enverra un rappel aux membres afin de leur rappeler de renouveler leur adhésion.

Michelle Bordeleau informe les membres du CA du solde au compte à ce jour. Le solde net s'élève actuellement à 10 821,57 \$ (Voir annexe 1).

9. Galerie des photos

Magella Cantin s'interroge sur la nécessité de conserver dans notre site web toutes les photos prises lors de nos activités. Après discussions, il est convenu de conserver des photos prises lors de chacune de nos activités, mais pas nécessairement toutes celles prises à chacune des activités. Afin de ne pas alourdir la galerie de photos, le CA est d'avis que Magella Cantin pourra enlever des photos selon son jugement.

Enfin, il est convenu que Magella Cantin mettra à jour la page d'accueil du site web. De plus, des annonces de nos activités pourront y être placées. Il demande aux organisateurs des activités de lui transmettre un texte à cet effet lorsqu'ils offriront une nouvelle activité aux membres.

10. Cotisations des membres (article 7.1 des Statuts et règlements)

Magella Cantin soumet aux membres du CA qu'il faudrait probablement faire approuver clairement le montant de la cotisation annuelle à chaque année par l'Assemblée générale. Selon lui, l'approbation du budget annuel de l'APRES-INRS par l'Assemblée générale n'est pas assez explicite. Après discussions, il est convenu que le point - *Cotisation annuelle* sera ajouté au projet d'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale annuelle.

11. Assemblée générale de la FRUQ

Magella Cantin informe les membres du CA que la prochaine Assemblée générale de la Fédération des retraités de l'Université du Québec se tiendra le 14 novembre prochain. Notre association peut désigner trois (3) représentants pour y participer. Après un tour de table, Magella Cantin et Michelle Bordeleau seront les représentants de l'APRES-INRS.

12. Ententes de l'INRS avec des fournisseurs de services (à titre d'exemple : IRIS)

Ce sujet a déjà été discuté aux points 3a et 3b de l'ordre du jour.

13. Divers

(Aucun sujet n'est discuté)

14. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 12 janvier 2018 à 9h30.

15. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Raymonde Jetté propose la levée de la réunion à 10h50.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 12 janvier 2018.

Rapport de trésorerie pour le CA du 27 octobre 2017**1. Finances**

Solde au compte au 23 oct.	12420.67\$
Chèques en circulation (3)	419.10\$
Montant à déposer	120.00\$
Comptes à recevoir (ass. gén.)	1300.00\$
Solde net	10821.57\$

2. Bilan des membres:

Nous avons deux nouveaux membres à accepter, soit Ginette Déry, elle est de la région de Montréal, (IAF). Sa cotisation date du 15 septembre 2017. S'est ajoutée le 26 octobre, Madame Francine Allard (IAF).

À ce jour nous avons donc 23 membres en règle dans la région de Québec et 48 membres en règle dans la région de Montréal pour un total de 71 au 26 octobre 2017.

Michelle Bordeleau
Trésorière APRES-INRS